

dents de M. Savary qui, sous le pseudonyme de Chs Quénault, collabore au journal québécois *Le Canadien*, et par le *Nouvelliste*, révélant certaines transactions des propriétaires-rédacteurs de *L'Electeur*. Ces dénonciations ont donné lieu à des discussions vives qui ont duré plusieurs semaines.

*
* *

Jeudi, le 29 janvier, s'est ouverte, à Ottawa, avec les cérémonies ordinaires, la troisième session du cinquième parlement de la Puissance du Canada. A la chambre des Communes, M. Taschereau, nouveau député élu de Beauce, a prononcé l'adresse en réponse au discours du Trône. Il a été secondé par M. Townsend qui vient de remplacer Sir Charles Tupper, comme représentant de Cumberland.

Quelque temps avant l'ouverture du Parlement, a eu lieu le dévoilement solennel de la statue de Sir Georges Etienne Cartier, au milieu d'un immense et enthousiaste concours. Sir John A. Macdonald et Sir Hector Langevin ont été les deux orateurs de cette fête éminemment patriotique.

Cette statue est en bronze et placée sur un piédestal en granit qui a une hauteur de sept à huit pieds. C'est une œuvre remarquable due à M. L. P. Hébert, artiste-sculpteur, de Montréal. Notre compatriote a été choisi, pour l'exécution de cette œuvre, entre plus de vingt compétiteurs dont plusieurs sont des artistes distingués de l'Europe et des Etats-Unis.

La statue de Sir Georges Etienne Cartier a été dressée à environ cent pieds de l'extrémité droite du Palais Législatif.

PHILIPPE MASSON.